

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 juin 2017

OBJET :
Avenant à la convention ANCV 2017

Rapporteur : Mme CADET

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 14 mars 2017, le Conseil d'Administration a autorisé le Président à signer la convention de partenariat portant sur le « Programme Seniors en Vacances » 2017 de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV).

En raison d'une augmentation significative du nombre d'inscrits au séjour, une demande de financement supplémentaire à l'ANCV a été effectuée.

Le présent avenant modifie comme suit les articles 5.1.1 et 13 de la Convention de Partenariat :

« 5.1.1 L'aide financière est attribuée aux personnes et pour les séjours qui y sont éligibles, selon les conditions respectivement fixées à l'article 2.2, étant précisé qu'elle s'inscrit dans la limite d'un plafond de crédit. Le plafond de crédit susvisé portant sur la première tranche de crédit figure en annexe 4 ».

« L'article 13 de la convention est complété par l'ajout d'une annexe 5 à la convention ainsi libellée : Montant du plafond de crédit portant sur la seconde tranche de crédit, ouvert, pour l'exécution des présentes au porteur de projet. Le reste de l'article 13 demeure inchangé. »

L'ANCV avait déjà attribué une aide financière de 3 620 euros, en date du 14 mars 2017 pour 19 personnes. Elle notifie par cet avenant une aide supplémentaire de 3 330 euros pour 18 personnes.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS d'autoriser le Président à signer l'avenant à convention ANCV « Programme Seniors en Vacances 2017 ».

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 3 juillet 2017

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 20 JUIN 2017

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	11

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Véronique SAGET, Christine SIMONNET, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH et Janine MARCHAL

MM. Michel BREUILLE, Guy FRANIATTE et Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.


EXCUSE : M. Louis CAUSERO,

ABSENTS :

Mmes Patricia LANZI, Marie-France LACOUR et Marie-France METZELARD

MM. Matthieu RIFF et Jean-Pierre BRANDELY

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE